

Avis adopté

Séance plénière du 14 novembre 2023

Face au *changement climatique*, accélérer une adaptation systémique et juste

Déclaration du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

« Qui aurait pu prédire la crise climatique ? ». Voilà bien une affirmation que nous aimerions ne plus entendre tant elle confine à l'inaction climatique et l'idée que toute projection ou adaptation est impossible à prévoir. Tout porte à croire que ce type d'affirmation portée au plus haut niveau peut infuser et imprégner longtemps encore les débats politiques et économiques et ceux de nos réseaux sociaux favoris. En cause ?

Notre incapacité à tracer une ligne rouge claire et non négociable entre des opinions personnelles et des faits scientifiques.

Votre perception de la sécheresse, depuis votre terrasse ou votre balcon peut-elle valoir le travail de compilation et de consensus de la communauté scientifique mondiale ?

Est-ce que 30 % des comptes twitter diffusent des discours contestant la responsabilité humaine dans le dérèglement climatique ? Est-ce que des prétendus experts peuvent déverser de faux savoirs ou mettre en doute les consensus scientifiques à partir de leurs représentations du monde ou en reprenant des travaux réalisés sans impartialité vis-à-vis d'intérêt privé ?

Oui visiblement.

Parce qu'en 2023 c'est encore possible au nom d'une liberté d'expression ou plutôt d'une liberté de communication qui ne pourrait souffrir d'aucune limite ; où le droit à mentir est supérieur au droit du citoyen-ne à une information correcte et scientifiquement fondée. En 2023, l'obscurantisme continue à faire son retour insidieux en réaction à l'effondrement climatique judicieusement énoncé par l'ONU sur la base des travaux scientifiques.

Génération future ?

Le groupe défend l'importance de limiter la désinformation environnementale en créant un délit de « Dénialisme climatique » afin d'encourager un traitement médiatique adapté aux enjeux climatiques. Les Etats généraux de l'information tout comme le travail transpartisan mené à l'Assemblée nationale sont ainsi encourageant et doivent ainsi être l'occasion de trouver les meilleures opportunités pour faire progresser le débat public.

Si le groupe regrette ainsi que le CESE ne soit pas parvenu à aller sur ce débat, il remercie les rapporteurs pour le travail engagé et les propositions ambitieuses émises dès le début de cet avis.

Le groupe votera pour.